

## Répons *In conspectu angelorum* VIII<sup>e</sup> mode

*In conspectu Angelorum psallam tibi,  
et adorabo ad templum sanctum tuum*

*\* et confitebor nomini tuo, Domine.*

*V – Super misericordia tua et veritate tua :  
quoniam magnificasti super nos nomen sanctum tuum.*

*\* et confitebor nomini tuo, Domine.*

*Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*

*\* et confitebor nomini tuo, Domine.*

\*

En présence des anges je te chante  
et je me prosterne vers ton temple saint ;

\* Seigneur, je veux rendre grâce à ton nom

V – pour ton amour et ta fidélité,  
car tu as déployé sur nous la magnificence de ton nom.

\* Seigneur, je veux rendre grâce à ton nom

Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit

\* Seigneur, je veux rendre grâce à ton nom

\*

Ce répons, emprunté au Ps 137 (he 138), v. 1-2, appartient aux répertoires de la fête de saint Michel (29 septembre) et de la Toussaint (voir *Corpus Antiphonarium Officii*, vol. 4, 6894). Saint Benoît cite le verset 1 dans le chapitre XIX de sa Règle qu'il consacre à « l'art de psalmodier » (*De disciplina psallendi*) : « En tout lieu nous croyons que Dieu est présent et que les yeux du Seigneur se posent sur les bons et sur les méchants. Et néanmoins nous en sommes encore plus assurés lorsque nous participons à la liturgie. Aussi nous devons nous souvenir sans cesse de ce que dit le Prophète : *Servez le Seigneur avec crainte* (Ps 2, 11) et encore : *Psalmodiez avec sagesse* (Ps 46, 8), et : *Je te chante en présence des anges* (Ps 137, 1). La mélodie du répons met particulièrement en valeur les mots *psallam* et *adorabo*, sur la teneur psalmodique. Le répons comportait originellement un second verset :

*Angelus qui fuit cum Iacob, ipse sit mecum in terra peregrinationis meae, et benedicat vias meas  
Deus meus* (Que l'ange qui accompagna Jacob soit aussi avec moi en ma terre d'exil et que mon Dieu bénisse mes chemins).

L'on ne saurait oublier que si la piété eucharistique a promu, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'adoration publique du Saint Sacrement, la Liturgie des heures – et en particulier la récitation des psaumes – a représenté traditionnellement dans l'Église – et représente toujours – une forme éminente d'adoration.